

---

**Procès-verbal** de la septième assemblée régulière de 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, tenue le lundi 13 septembre 2021 à 19 h, par visioconférence

---

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Alain Samson	Président (2022)
M <sup>me</sup> Farrah Bérubé	Vice-présidente (2022)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M <sup>me</sup> Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Serge H. Malaison	Administrateur (2022)
M. François Lefebvre	Administrateur coopté (2022)
M. Gilles Gaumont	Administrateur (2023)
M <sup>me</sup> Nadia Leclerc	Administratrice (2022) (arrivée à 20h30)

**Membre sans droit de vote :**

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants
------------------	--

**ABSENCE :**

M <sup>me</sup> Joëlle Azar	Administratrice (2023)
-----------------------------	------------------------

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M <sup>me</sup> Élodie Chamard-Bergeron	Adjointe administrative au conseiller municipal
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-07-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h
<b>21-07-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 01
<b>21-07-03</b>	<b>Période d'information du conseiller municipal</b>	19 h 05
<b>21-07-04</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 20
<b>21-07-05</b>	<b>Suivis et adoption du procès-verbal du 10 mai 2021</b>	19 h 35
<b>21-07-06</b>	<b>Suivis et adoption du procès-verbal du 14 juin 2021</b>	19 h 40
<b>21-07-07</b>	<b>Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 14 juillet 2021</b>	19 h 45
<b>21-07-08</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	19 h 50
	➤ Suivi des demandes avec les représentants de la Ville	
<b>21-07-09</b>	<b>Trésorerie</b>	20 h
	➤ Budget et état des revenus et dépenses	
	➤ Autorisation et remboursement de dépenses	
<b>21-07-10</b>	<b>Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier</b>	20 h 10
<b>21-07-11</b>	<b>Suivi des dossiers et projets en cours</b>	20 h 40
<b>21-07-12</b>	<b>Correspondance</b>	21 h 10
<b>21-07-13</b>	<b>Divers</b>	21 h 15
<b>21-07-14</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	21 h 30

### **21-07-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Alain Samson, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

### **21-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*SUR PROPOSITION DE M. François Lefebvre, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Serge H. Malaison, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.*

### **21-07-03 Période d'information du conseiller municipal**

M. Samson rappelle la directive émise par le directeur des élections municipales à l'effet que les candidats et candidates aux élections ne peuvent présenter leur plateforme politique aux assemblées des conseils de quartier. Ils peuvent toutefois poser des questions lors des périodes prévues à cette fin.

M. Rousseau revient sur les enjeux et les défis du quartier. Il réside dans le quartier depuis plus de 20 ans et l'a vu se transformer. Le quartier est à la fois un secteur patrimonial, touristique, militaire, naval, gouvernemental, hospitalier, éducatif et résidentiel. Les défis sont nombreux mais la qualité de vie est extraordinaire et la communauté est riche d'entraide et de camaraderie.

La viabilité du quartier est un enjeu constant. Le surtourisme est une menace. Avec la pandémie, la main d'œuvre et la qualité des services sont devenues problématiques. Le risque réputationnel est élevé. La capacité d'accueil est saturée.

Le stationnement est problématique et les coûts du logement sont élevés. Il y a plus de vignettes que de cases de stationnement. Aucune alternative n'est proposée pas même celle du stationnement de l'Hôtel de Ville.

La baisse de population est un enjeu. Plusieurs se sont penchés sur la question. On s'est fixé comme objectif d'accroître la population de 500 nouveaux résidents.

Une partie du parc de logement est cannibalisé par l'hébergement touristique illégal avec son cortège de problèmes : milieu bruyant, aucune considération de bon voisinage, stationnement illégal. Les règles mises de l'avant par la Ville sont inapplicables et celle-ci n'est intervenue que sur des cas flagrants. M. Rousseau propose de créer une escouade à la Ville pour recevoir les plaintes des citoyens et ne pas leur imposer le fardeau de la preuve.

Le type de logement préconisé par la Ville pour attirer une clientèle de qualité a été les condominiums. Plusieurs de ces appartements sont déserts une bonne partie de l'année ou sous-loués à court terme. Pour attirer une clientèle plus diversifiée et permanente, il faut penser à d'autres types de logement comme des logements coopératifs. Mais le défi est grand puisqu'il faut investir sur des terrains dont les coûts sont très élevés.

Les commerces de proximité sont également un enjeu dans le quartier. Le complexe de l'îlot Charlevoix près de la Côte-du-Palais est énorme et soulève plusieurs problématiques de stationnement, restauration et logement.

La relance d'un marché est essentielle à la vie du quartier. L'Association des gens du Vieux-Port veut mettre de l'avant un espace semblable à celui du 400<sup>e</sup> pour y installer un chapiteau et peut-être un deuxième chapiteau qui pourrait accueillir un marché complémentaire à celui d'Expo Québec. Le marché devra trouver sa niche mais la clientèle est là.

Le transport collectif dans le quartier est un autre défi. La desserte d'autobus est déficiente. Le futur tramway ne résoudra pas le problème. La station d'Youville ne sera même pas située sur la Place d'Youville et aucune connexion souterraine ne permettra de traverser de façon sécuritaire le boulevard Honoré-Mercier pour accéder au secteur des arts.

La question de sortir du Vieux-Québec est également un enjeu. Le funiculaire remplit sa tâche mais d'autres liens mécaniques sont à développer. La vocation du site du Patro Saint-Vincent-de-Paul est importante à cet égard en raison de sa localisation stratégique. Le site se prêterait également à du logement social et à des espaces verts qui pourraient souligner l'entrée sur le site patrimonial du Vieux-Québec.

Le devenir du quartier est un défi de taille. La crise climatique cause des problèmes d'inondation sur la rue Dalhousie. D'ici 2040, on prévoit une augmentation du niveau des océans de 0,5 à 1,0 m. Les fortes marées causeront des problèmes de plus en plus fréquents. Il n'y a à l'heure actuelle aucun débat, aucune discussion sur ce sujet et sur les problèmes d'infrastructures qui en découleront.

Autre défi pour les prochaines années, l'évolution du tourisme. La capacité d'accueil du tourisme n'est pas très élevée. Il faut la déterminer et la gérer efficacement au risque de perdre une réputation chèrement acquise.

Les défis sont nombreux et le conseil de quartier a un rôle important à jouer. M. Rousseau souhaiterait continuer sa collaboration avec le conseil de quartier. Son colistier, M. David Johnson est un expert du transport collectif et de la mobilité intelligente.

Pour terminer, M. Rousseau réitère le souhait maintes fois formulé que le cadre de référence de la Ville pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes dans le Vieux-Québec soit rendu publique.

### **Questions et commentaires**

Concernant le rehaussement des eaux, M. Rousseau considère que la Ville est dans une approche de sécurité civile. Les événements extrêmes sont examinés pour leur impact sur les infrastructures. Il n'y a pas de prise en charge des phénomènes comme l'augmentation des températures et le rehaussement des eaux ni de comité pour réfléchir à la crise climatique. Il n'y a pas de planification et d'implication citoyenne sur le sujet à la Ville.

Un citoyen mentionne que l'adresse texto FAIRE FACE ne fonctionne plus pour signaler un sinistre ou une urgence à la Ville.

M, Samson rappelle que la sécurité publique et la sécurité civile font partie des sujets dont le conseil souhaite discuter avec la Ville. La question du rehaussement des eaux pourra y être ajoutée et être soumise également au Comité du Vieux-Port.

Concernant les nouveaux résidents et en particulier les familles, M. Masse rappelle que le quartier est en pénurie de zone de jeux pour enfants. Il rappelle aussi la problématique des parades de véhicules bruyants dans le Vieux-Québec qui incommode les résidents.

M. Rousseau mentionne que plusieurs lieux pour enfants ont disparu comme le petit parc de Place-Royale et la zone de jeux à l'Espace 400<sup>e</sup>. Les travaux ont commencé sur le parc de l'Esplanade mais les différentes clientèles visées (enfants, adolescents, parents) n'ont pas été consultées. Il n'y a pas de vision cohérente sur le sujet à la Ville, pas d'échanges, ni de dialogues sur le sujet comme si les enfants n'existaient pas dans le Vieux-Québec.

Concernant le bruit, c'est un défi pour l'arrondissement et pour le Service de police de la Ville de Québec. La réglementation existante est déficiente et n'est souvent pas appliquée. La police connaît les contrevenants, mais le message ne passe pas. Il faut maintenir la pression citoyenne pour espérer voir bouger les choses.

Concernant les trois vols par effraction avec violence survenus dans le quartier, les itinérants ne sont pas en cause. Ce sont des revendeurs de drogues qui ont fait irruption chez des privés. Ce phénomène est nouveau dans le quartier et des gestes ont été posés.

À la question de savoir quels sont les trois points les plus importants pour le quartier, M. Rousseau répond qu'il s'agit de l'hébergement touristique illégal, de la circulation et de la mobilité active, et des commerces de proximité dont un marché public pour remplacer le défunt Marché du Vieux-Port. À cette liste, il ajouterait un quatrième point, le logement abordable.

M. Samson remercie M. Rousseau pour son excellent résumé des problématiques et défis propres au quartier et pour sa contribution exceptionnelle à la vie du quartier au cours des dernières années.

#### **21-07-04 Période de questions et commentaires du public**

M<sup>me</sup> Alexia Oman se présente. Elle est candidate pour Transition Québec dans le district Cap-aux-Diamants. Elle demeure dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste. Elle aimerait savoir ce qui préoccupe le conseil concernant l'environnement, le réchauffement climatique, la mobilité et le logement.

M. Samson invite M<sup>me</sup> Oman à communiquer avec le conseil sur ces sujets.

Le vice-président du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste invite tous les citoyens et citoyennes du quartier VQCPCP à assister à l'assemblée du 27 septembre qui traitera de l'offre de soins de proximité.

M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc, candidate dans le district Cap-aux-Diamants pour l'équipe Québec Forte et Fièrè déplore que les candidats ne puissent se présenter lors des assemblées de conseil de quartier. M. Masse rappelle que le Comité des citoyens du Vieux-Québec n'est pas soumis aux mêmes dispositions et que les candidats et candidates aux élections municipales et fédérales ont été rencontrés ou le seront prochainement. Des résumés des rencontres sont disponibles sur le [site web du Comité](#).

#### **21-07-05 Suivis et adoption du procès-verbal du 10 mai 2021**

Ajouter M. François Lefebvre parmi les membres présents.

##### **RÉSOLUTION 21-07-36**

***Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 mai 2021***

*SUR PROPOSITION DE M. Gilles Gaumont, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 mai 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **21-07-06 Suivis et adoption du procès-verbal du 14 juin 2021**

Ajouter M. François Lefebvre parmi les membres présents.

##### **RÉSOLUTION 21-07-37**

***Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 juin 2021***

*SUR PROPOSITION DE M. Gilles Gaumont, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **21-07-07 Suivis et adoption du procès-verbal du 14 juillet 2021**

L'adoption procès-verbal est reportée à la prochaine assemblée afin que tous aient le temps d'en prendre connaissance.

#### **21-07-08 Fonctionnement du conseil d'administration**

##### **➤ Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

Aménagement du parc Corps de garde

Travaux du stationnement de Place d'Youville

La nouvelle réglementation concernant le Airbnb

Les travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur);

L'application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue

Le dossier habitation (la suite des consultations)

L'émission des permis

Le RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier)

Police, pompiers, dossiers de sécurité publique et de sécurité civile dans le quartier, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier etc.

## **21-07-09 Trésorerie**

### ➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

M<sup>me</sup> Podeur indique qu'en date du 31 août 2021, le solde du compte est de 3576,27 \$ dont 2 540,06 \$ sont réservés au projet Vision et 1 036,21 \$ au budget de fonctionnement.

### ➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

**Secrétaire de rédaction**

#### **RÉSOLUTION 21-07-38**

**Concernant le paiement du procès-verbal du 13 septembre 2021**

*Considérant que l'assemblée dépasse 2 h 30 et en application de la résolution CA 15-03;*

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Nicole Podeur, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal du 13 septembre 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **Frais divers**

Aucun autre frais n'est à payer ou à rembourser.

## **21-07-10 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier**

### ➤ **Table de concertation pour le Vieux-Québec**

La dernière rencontre a eu lieu en mai. Aucune autre rencontre n'est prévue pour le moment.

### ➤ **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**

### ➤ **Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)**

La prochaine rencontre est prévue le 22 septembre pour l'aménagement de l'anse Brown.

### ➤ **Table de concertation vélo des CQ**

### ➤ **Table de concertation en environnement des CQ**

### ➤ **Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ**

➤ **Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport**

La consultation est reportée à l'automne.

➤ **Nouvelle politique de participation publique**

Une formation sur la nouvelle politique ainsi qu'une formation pour les nouveaux administrateurs aura lieu en octobre ou novembre, après les élections municipales.

**21-07-11 Suivi des dossiers et projets en cours**

➤ **Dossier Vision** – M<sup>me</sup> Francine Rivard mentionne qu'elle a contacté la [CDEC](#) de Québec pour être accompagnée dans la formation d'un organisme à but non lucratif (OBNL). La CDEC est une corporation de développement économique communautaire offrant des services conseils et du soutien au démarrage et au développement d'OBNL et de coopératives. L'organisme est financé par la Ville. Elle a reçu un très bon service jusqu'à maintenant.

➤ **Page Facebook**

➤ **Site de compostage et jardins collectifs**

➤ **Offre de loisirs** – La Défense nationale se propose de vendre prochainement les bâtiments situés au coin de la rue d'Auteuil et de la rue Saint-Louis, soit la [Maison Jonathan Sewell](#) ainsi que la [Caserne Saint-Louis](#). L'idée a été avancée lors de la dernière rencontre du Comité des Citoyens du Vieux-Québec par le candidat du Bloc québécois qu'une demande soit faite au fédéral pour céder à la Ville de Québec les dits bâtiments afin de mettre en place un centre communautaire et de loisirs dans le quartier, ce qui n'existe pas actuellement.

➤ **Société de développement commercial du VQ (SDC) – M. Donald Gilbert**, le tout nouveau directeur général de la SDC, il remplace M. Jacques-André Pérusse, a été rencontré récemment par messieurs Serge Malaison, du Conseil, M. Michel Masse président du CCVQ et le président du Conseil M. Alain Samson. La rencontre a été très positive et M. Gilbert est très au fait des problématiques du quartier.

➤ **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)** – Tous les candidats municipaux et fédéraux ont été rencontrés ou le seront bientôt. Le principal dossier dont il a été question au fédéral a été le chemin temporaire de la Citadelle. Les résumés des rencontres sont disponibles sur le [site web du Comité](#).

Le comité a récemment déposé un mémoire suite à la consultation de la Ville de Québec relative à des [modifications à la réglementation d'urbanisme visant la protection des arbres](#) et de la forêt urbaine dans la cadre de la [Vision de l'arbre 2015-2025](#). Le comité a émis le souhait que plus d'arbres soient plantés dans le Vieux-Québec et que ceux existant soient mieux entretenus plutôt que d'être abattus faute d'entretien. Le



comité a également suggéré qu'un pourcentage d'arbres soit imposé pour tout développement immobilier.

Des mesures pour compenser la coupe de 14 arbres dans la cour arrière de la caserne Dalhousie ont été demandées au Théâtre jeunesse Les Gros Becs.

Finalement, une plainte officielle a été déposée à la Ville concernant le stationnement des voituriers sur la rue Saint-Louis, en face des restaurants. Les véhicules demeurent stationnés beaucoup plus longtemps que la réglementation ne le permet. Ils nuisent à la circulation et à la sécurité sur la rue.

➤ **Regroupement des CQ**

➤ **Mobilité, transport**

- **Sécurité routière, programme, suivi de la création du comité de travail** – M<sup>me</sup> Bérubé mentionne que la Ville a rendu disponible le formulaire de demande de subvention pour des projets à réaliser en 2022 dans le cadre du [programme de soutien à la mobilisation](#) en matière de sécurité routière.

M<sup>me</sup> Bérubé va préparer une demande conjointe avec le comité de parents de l'école des Ursulines visant le montant maximal de la subvention soit 6 000 \$. La date limite pour déposer la demande est le 30 novembre prochain.

Le directeur général de l'école, M. Marc Dallaire, a mis de l'avant un projet pilote pour la rentrée scolaire visant à désengorger les déplacements et la circulation lors des entrées et sorties de l'école. Le projet n'a pas pu se concrétiser mais la Ville a suggéré de rencontrer les commerçants des rues Saint-Louis et Saint-Jean. M<sup>me</sup> Bérubé va contacter le directeur général de la SDC pour avoir les coordonnées des commerçants qui pourraient être rencontrés à cette occasion.

➤ **Tourisme Autrement**

La résolution 21-05-30 désignait M. Malaison comme responsable du dossier Tourisme en lui confiant le mandat de préparer un plan de réalisation et de créer un comité de travail formé de membres du conseil et de partenaires pour l'organisation d'une activité Tourisme autrement dans le Vieux-Québec pour la fin septembre début octobre 2021.

Les deux présidents du Conseil et du CCVQ ainsi que M. Malaison ont été très actifs au cours de l'été. Plusieurs intervenants en tourisme ont été rencontrés et l'accueil est au-delà des espérances. Le momentum est excellent. Le tourisme durable fait partie des nouvelles orientations gouvernementales pour les prochaines années.

M. Malaisson, M. Samson et M. Masse ont rencontré entre autres le directeur de l'Office de tourisme de Québec, le directeur général de la SDC ainsi que M. Louis Lavoie de Parcs Canada.

Tous reconnaissent qu'après la pandémie, il faut viser un tourisme durable, un tourisme de qualité, de plus longue durée plutôt qu'un tourisme de masse ingérable. Il faut viser la protection et le respect du patrimoine immatériel que sont les gens qui vivent dans le Vieux-Québec. Il faut démontrer que les commerçants seront gagnants au change.

Des demandes de rencontres, entre autres, ont été faites auprès du Port de Québec, de l'Association des hôteliers et des restaurateurs, de la Commission de la Capitale Nationale, de l'Association des guides touristiques de Québec, du CIUSS de la Capitale, des chercheurs de l'Université Laval, du Bureau des grands événements et du musée de la Civilisation.

Deux sites ont été retenus pour la tenue de la journée de réflexion « Tourisme autrement », soit le monastère des Augustines et le Centre culturel Morrin Centre. Les deux salles sont meublées, équipées et situées dans le Vieux-Québec. Elles peuvent accueillir une cinquantaine de personnes avec les mesures sanitaires en vigueur. Le coût de location est d'environ 600 à 700 \$. Outre les administrateurs du conseil de quartier, du comité des citoyens et des organismes rencontrés, il est prévu de réunir des panélistes, journalistes, chercheurs et invités. On prévoit offrir des rafraîchissements et défrayer les coûts de boîtes à lunch pour les panélistes (environ 20 \$ par personne). Les frais de stationnement ne seront pas remboursés.

Le budget de l'événement serait pris à même le budget du projet Vision. Le Comité des citoyens du Vieux-Québec se propose de collaborer financièrement à l'événement.

Il faudra bien structurer la journée pour éviter les débordements. L'avant-midi serait consacré à l'énoncé des problématiques incluant les problématiques de santé tandis que l'après-midi serait consacré à trouver des solutions et des consensus.

### **RÉSOLUTION 21-07-39**

#### ***Concernant la tenue d'une rencontre sur le tourisme durable dans la deuxième moitié de novembre au monastère des Augustines***

*ATTENDU que les organismes rencontrés jusqu'à maintenant sont unanimement favorables à l'idée de discuter d'un tourisme différent et durable dans le Vieux-Québec ;*

*ATTENDU que la salle du monastère des Augustines offre les facilités pour la tenue d'un événement réunissant une cinquantaine de personnes dans des conditions sanitaires adéquates ;*

*ATTENDU que l'événement pourrait avoir lieu le 18, 23, 24, 25 ou 30 novembre selon la disponibilité de la salle et celle des panélistes ;*

*ATTENDU que les frais de location de salle, de restauration et de rafraîchissement pourraient s'élever à quelque 2 000 \$ ;*

*SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Serge H. Malaison, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire autorise la tenue d'une rencontre sur le tourisme durable en novembre prochain et autorise des dépenses d'un montant maximal de 2 000 \$ sous réserve de présentation des factures pour approbation finale. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **21-07-12 Correspondance**

Aucune correspondance à signaler.

#### **21-07-13 Divers**

M. Masse signale qu'en attendant l'œuvre d'art qui doit rappeler l'arbre au boulet récemment abattu sur la rue Saint-Louis, une affiche commémorative a été installée jeudi dernier.

En raison du congé de l'Action de Grâce, la prochaine assemblée du conseil aura lieu exceptionnellement le mardi 12 octobre 2021.

#### **21-07-14 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 22 h.

---

Alain Samson, président